

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue par visioconférence le mercredi 24 février 2021 à 18 h 30.

Sont présents par visioconférence : Paolo Galati, président; Bob Pellerin, vice-président; Donna Anber, James Di Sano et Olivia Landry, commissaires; Adam Gordon, commissaire-parent; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Également présents par visioconférence : Karla Abraham Di Francesco et Melissa Wall, commissaires; Tara Anderson, commissaire-parent; Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Absent : Vincent Cammisano, commissaire.

0.0 Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance.

HEURE : 18 h 30

En réponse à une demande du président, la directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale constate le quorum.

0.1 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que l'ordre du jour contenu au document n° X-SWLSB-2021/02/24-CA-001 soit adopté sans modification.

EC-210224-CA-0072

Adoptée à l'unanimité

2.0 Approbation du procès-verbal

2.1 27 janvier 2021

Approbation
du procès-verbal
27 janvier 2021

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 27 janvier 2021, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

EC-210224-CA-0073

Adoptée à l'unanimité

3.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

4.0 Décisions du comité

4.1 Ressources matérielles et transport

4.1.1 Engagement d'un prestataire de services – nettoyage du système de ventilation – école secondaire régionale Laurentian

Engagement d'un prestataire de services – nettoyage du système de ventilation – école secondaire régionale Laurentian

EC-210224-MR-0074

ATTENDU QUE le système de ventilation de l'école secondaire régionale Laurentian nécessite un nettoyage pour assurer son bon fonctionnement;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé concernant le nettoyage du système de ventilation de l'école secondaire régionale Laurentian et que les soumissions reçues en réponse à l'appel d'offres ont été ouvertes le 28 janvier 2021;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité administratif, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat de nettoyage du système de ventilation de l'école secondaire régionale Laurentian à l'entreprise Max Oxygène Pur inc., au coût total de 96 171,00 \$, avant les taxes, ou 102 794,06 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

Adoptée à l'unanimité

5.0 Points d'information

Il n'y a aucun point d'information.

6.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

7.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Adam Gordon que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 18 h 34

PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 31 mars 2021